

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

• **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA.

• **Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Alexandre BIZAILLON représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Gérard CHENOZ représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DI MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jacqueline DURANDO représentée par Christophe LOPEZ - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Laurence JOUANDON représentée par Martine GOELZER - Mourad KAHOUl représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Guy PONTOUS - Christophe MADROLLE représenté par Pierre SEMERIVA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Jean-Louis MOULINS représenté par Gilles PAGLIUCA - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Louis TIXIER représenté par Mireille FOURNERON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL - Jocelyn ZEITOUN représenté par Samia GHALI - Karim ZERIBI représenté par Eugène CASELLI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 020-1991/10/CC

■ Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au 10ème anniversaire du Réseau Entreprendre Paca - Approbation d'une convention.

DDEAIG 10/4532/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Réseau Entreprendre Paca a été fondé, à Marseille, en 1999, par Christian Carassou-Maillan, Président de Vacances Bleues, Bernard Maurel, Président de la Banque Martin Maurel et Raymond Vidil, Président de Marfret.

L'association a démarré son activité début 2000 dans les Bouches-du-Rhône. Elle est également active depuis début 2003 dans le Var et le Vaucluse, elle est désormais présente dans les Alpes-Maritimes.

Réseau Entreprendre Paca, association membre de l'association nationale Réseau Entreprendre, rassemble des chefs d'entreprise en activité, désireux d'apporter bénévolement leur aide aux créateurs et repreneurs de PME, selon des méthodes d'entreprise. Sa vocation première est d'accompagner les femmes et les hommes qui entreprennent, en s'appuyant sur le savoir-faire de dirigeants confirmés.

Depuis sa création, environ 410 chefs d'entreprise de la région ont œuvré au sein de Réseau Entreprendre Paca au bénéfice des créateurs et repreneurs de PME.

Cet accompagnement comprend également une aide financière délivrée à titre personnel, destinée à renforcer les fonds propres de l'entreprise, à créer un effet de levier et à maximiser les chances de réussite des créateurs et repreneurs qu'elle accompagne. En 10 ans, elle a étudié 870 projets, en a validé 220 et accompagné 177 avec un potentiel de 2.300 emplois et accordé 5.200.000 euros de prêts.

En 2010, Réseau Entreprendre Paca fête ses 10 ans. Une fête des 10 années écoulées ainsi que de toutes celles et ceux qui ont permis la réussite de ce mouvement de solidarité entrepreneuriale. Mais ce sera aussi la fête des 10 années à venir et de celles et ceux qui vont les rendre fertiles : les lauréats d'aujourd'hui sont les futurs entrepreneurs engagés de demain.

Cet événement se déroulera le jeudi 22 avril 2010, en soirée, dans le grand hall du Palais de la Bourse, à Marseille. Bâtiment historique et prestigieux, il est un lieu symbolique fort pour l'économie régionale. Pour cet événement exceptionnel, 500 à 600 personnes, majoritairement des chefs d'entreprises de PME de la Région PACA, ainsi que des acteurs et décideurs de l'économie régionale, des représentants de Réseau Entreprendre International (Maroc, Tunisie, Liban, etc.), sont attendus.

La dimension festive sera privilégiée dans le déroulement de la soirée à travers des interventions orales, de Gérard Leseur, actuel Président de Réseau Entreprendre Paca et des grands invités, des projections sur trois écrans de films, photos et animations illustrant la vie de l'association et mettant en valeur ses partenaires, des interviews d'invités filmés pendant la soirée et projetés en temps réel sur les écrans, une performance collective sur le thème de l'engagement et de l'entrepreneuriat, accomplie pendant la soirée, et l'édition d'un livret «Réseau Entreprendre Paca, 10 ans » en 2.000 exemplaires.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de soutenir ce rendez-vous des acteurs économiques ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au 10^e anniversaire du Réseau Entreprendre Paca, pour un montant de 10.000 euros.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Réseau Entreprendre Paca.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer la convention ci-annexée et tout document afférent à cet événement.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : fonction 090 – nature 6743 « subventions exceptionnelles de fonctionnement » - sous-politique A710.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI